

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal en vidéo conférence, mercredi le 12 janvier à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier, Bruneau Therrien, Robert Paquette, Viky Goyette, Michael Dupuis-Souligny et Viky Goyette, formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2022-01-03

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de madame Cathy Gauthier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
 - 1.1 Déroulement de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2021.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021.
5. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de décembre 2021.
6. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de décembre 2021.
7. Correspondance.
8. Rapport des élus.
9. Période de questions.
10. Diverses résolutions :
 - 10.1. Signataire autorisé pour demande de subvention salariale emploi étudiant.
 - 10.2. Renouvellement du contrat avec la SPCA.
 - 10.3. Frais pour déneigement voie de contournement pont p-0182.
 - 10.4. PFM-MADA.
 - 10.5. Inspection des chemins.
11. Sujets divers
 - 11.1. Demande de don pour le 25^e Téléthon régional de la Ressource.
12. Clôture de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 7 DÉCEMBRE - Reporté

2022-01-04

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2021.

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance extraordinaire du 15 décembre 2021 tel que présenté.

2022-01-05

5. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Michael Dupuis-Souliny appuyé de madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de décembre 2021 et ce pour un montant de 20 629.95\$, incluant les salaires au montant de 7 757.68, telles que présentées.

2022-01-06

6. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX MOIS DE MARS 2021

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de décembre 2021 et ce pour un montant de 34 858.81\$ telles que présentées.

7. CORRESPONDANCE

8. RAPPORTS DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. RÉOLUTIONS DIVERSES :

2022-01-07

10.1 SIGNATAIRE AUTORISÉ POUR DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE ÉTUDIANT «EMPLOI ÉTÉ CANADA»

ATTENDU QUE la municipalité désire déposer une demande de subvention dans le cadre du programme «Emploi été Canada» pour l'été 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de Madame Viky Goyette et unanimement résolu de désigner madame Huguette Audet comme personne autorisée à signer pour et au nom de la municipalité la demande 2022.

2022-01-08

10.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LA SPCA DE LA SARRE

ATTENDU QUE la SPCA a présenté une offre de service au membres du conseil en 2018;

ATTENDU QUE le contrat de service est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE le montant du contrat pour 2022 est de 2 500\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité que le contrat avec la SPCA soit renouvelé pour l'année 2022.

2022-01-09

10.3 FRAIS DE DÉTOUR PONT P-0182 POUR 2020-2021

ATTENDU QUE l'entrepreneur en déneigement retenu suite à l'appel d'offre «Déneigement 2021-2022», soit Asphatage Théo Paquette, a signifié à la municipalité son intention de facturer des frais supplémentaires pour le détour occasionné par le pont P-0182 dans le rang 2-3 de Clermont pour la saison 2020-2021;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une facture concernant ces frais supplémentaires;

ATTENDU QUE la Corporation des chemins d'hiver était responsable du contrat pour le déneigement du réseau municipal pour la saison 2020-2021;

ATTENDU QUE les frais encourus par les sous-contractants devaient parvenir au responsable de la Corporation des chemins d'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de madame Viky Goyette et résolu unanimement que la demande de paiement rétroactif concernant les frais supplémentaires de l'entreprise Asphatage Théo Paquette soit refusée.

10.4 PFM-MADA

Monsieur Daniel Céleste donne un compte rendu de la rencontre avec madame Marie-Pier Lebel de la MRCAO, agente de développement attitrée à la municipalité, ainsi que madame Huguette Audet, directrice générale.

Les membres du conseil sont invités à faire du recrutement auprès de la population afin de combler le comité, volet aînés.

10.5 INSPECTION DES CHEMINS

Suite à la recommandation du conseil municipal, l'inspection des chemins faisant partie des tâches attribuées à l'employé municipal, un rapport devra être rédigé régulièrement afin de documenter le dossier relatif au déneigement du réseau routier.

11. SUJET DIVERS

11.1 DEMANDE DE DON POUR LE 25^E TÉLÉTHON RÉGIONAL DE LA RESSOURCE. Non retenu

2022-01-10

13. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Viky Goyette, secondé par monsieur Bruno Therrien de lever la séance à vingt heure (20h00).

Daniel Céleste,
Maire

Huguette Audet
Directrice générale

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.